

Commune d'Ixelles
M. A. Albishari, Echevin de
l'Urbanisme, de la Mobilité, de
l'environnement et de la régie
Foncière
Chaussée d'Ixelles 168
1050 IXELLES

V/Réf : 7/PU/114 F
N/Réf. : GM/XL2.290/s.361
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : IXELLES.Chaussée de Vleurgat, 266. Construction d'annexes et surhaussement de la toiture arrière.

Dossier traité par F. Letenre, Architecte.

En réponse à votre lettre du 21 décembre 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 15 janvier 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis défavorable.

La demande porte sur le surhaussement, du côté de la façade arrière, de la maison sous rubrique. La maison a déjà subi un surhaussement important en façade avant, ce qui est regrettable, car elle fait partie d'une double maison qui a perdu sa cohérence par cette transformation. La CRMS estime qu'il n'y pas lieu de commettre la même erreur urbanistique en façade arrière, située dans la zone de protection et visible depuis le Musée Constantin Meunier, où le gabarit dépasserait celui de la maison mitoyenne suite à l'intervention projetée.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président

c.c. AATL – DMS, A.A.T.L. – D.U., cabinet du Secrétaire d'Etat E. Kir